

## *Service d'Accueil et d'Orientation*

Le SAO (Service d'Accueil et d'orientation) de l'Établissement Public Départemental « Les 2 Monts » est un acteur du SIAO17 sur le secteur de la Haute-Saintonge.



**La Haute-Saintonge**

## *Service d'Accueil et d'Orientation*

Le SAO est joignable **du lundi au vendredi de 9h à 17h** :

☎ 06 70 40 98 33 / 05 46 04 59 03

@ [sao@epd-les2monts.fr](mailto:sao@epd-les2monts.fr)

**En dehors de ces horaires,  
les week-end et jours fériés,  
Composez le 115**

**Hébergement  
d'urgence .....**

**115** 24h/24 et 7j/7  
Appel gratuit

# S.A.O.

## *Service d'Accueil et d'Orientation*



**Accueil en urgence et accompagnement social :**

- ❖ Des personnes sans domicile
- ❖ Des personnes victimes de violences intrafamiliales

EPD « Les 2 Monts »  
13 rue du Fiou - 17210 MONTLIEU LA GARDE  
☎ 05 46 04 59 10 - [www.epd-les2monts.fr](http://www.epd-les2monts.fr)

***Etablissement Public  
Départemental  
« Les 2 Monts »***

L'Etablissement Public Départemental « Les 2 Monts » regroupe des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la fonction publique hospitalière.

Domaines d'intervention :

- ❖ Personnes âgées,
- ❖ Personnes handicapées adultes et enfants,
- ❖ Exclusion sociale.

3 sites géographiques distincts :

- ❖ Montlieu-la-Garde,
- ❖ Montendre,
- ❖ Meschers-sur-Gironde.

L'EPD en 2 chiffres :

- ❖ 400 lits et places,
- ❖ 300 agents.

***Accueil et hébergement  
d'urgence  
des personnes  
sans domicile***

Qu'est-ce qu'un hébergement d'urgence ?

- ❖ 3 à 6 nuits en hôtel ou dans un logement de l'EPD « Les 2 Monts ».

Pour quel public ?

- ❖ Pour les personnes majeures sans domicile, en perte brutale de logement ou d'hébergement, les victimes et/ou auteurs de violences.

Comment ça fonctionne ? :

- ❖ Après évaluation de la situation, l'orientation, l'accueil et l'accompagnement sont assurés par les professionnels du service.

***Accueil de proximité  
des personnes victimes  
de violences***

Qu'est-ce qu'un accueil de proximité ?

C'est un accompagnement social proposé pour :

- ❖ Ecouter les personnes et faire le point sur leur situation,
- ❖ Informer sur les droits et la loi concernant les violences conjugales,
- ❖ Anticiper, préparer, éviter ou gérer le départ du domicile,
- ❖ Prévenir les situations d'urgence,
- ❖ Orienter vers les partenaires compétents (gendarmerie, médecins, avocats, etc ...).

Comment ça fonctionne ?

- ❖ Sur rendez-vous :

**du lundi au vendredi**

**de 9h à 17h**

**☎ 06 70 40 98 33**

au plus près de votre lieu de résidence.